APATRIDIE

NEWSLETTER

CAMPAGNE #IBELONG

Celebration de son 6eme anniversaire

UNHCR 2020, les jeunes avec les réfugiés, compétition artistique. ©UNHCR/Faida

La campagne #IBelong a commémoré son 6e anniversaire en novembre, et pour marquer l'occasion, plusieurs activités ont eu lieu dans la région pour sensibiliser le public à l'apatridie, à l'importance de l'appartenance à un pays, et au rôle du HCR, des gouvernements et de la société civile dans la lutte contre l'apatridie dans la région

EN BREF

- Des journalistes ont été formés à Madagascar, à Eswatini et en Afrique du Sud
- Des lettres ouvertes ont été publiées en Afrique du Sud et en Zambie
- Des émissions de télévision et des vidéos sur l'apatridie ont été diffusées en Afrique du Sud et à Madagascar
- Plusieurs interviews ont été accordées à la télévision, à la radio et à la presse écrite dans toute la région

Sensibilisation et plaidoyer

Afrique Australe

Capture d'écran l'émission télé Morning Live

Le 11 novembre, pour marquer le 6e anniversaire de la campagne #IBelong, la Directrice adjointe du Bureau régional pour l'Afrique australe et un jeune apatride ont été interviewés par Leanne Manas, Ambassadrice de bonne volonté du HCR et animatrice de Morning Live, un programme télévisé populaire, avec une audience régionale. Le but de ce programme était de sensibiliser le public au fléau mondial de l'apatridie, à la manière dont il se manifeste dans la région et au rôle du HCR, des gouvernements d'Afrique australe et de la société civile dans l'élimination de l'apatridie. Le jeune apatride a témoigné de l'impact et des conséquences de l'apatridie dans sa vie. A la fin de l'émission, le ministère de l'Intérieur a appelé en promettant d'intervenir pour régler sa situation.

Afrique du Sud

Plusieurs activités liées au 6ème anniversaire de la campagne ont suivi cette interview. Une lettre ouverte aux Sud-Africains a été publiée dans le Mail and Guardian, appelant le gouvernement sud-africain et les sud-africains à garantir l'enregistrement universel des naissances pour tous les enfants nés en Afrique du Sud, afin qu'ils reçoivent des certificats de naissance et soient prémunis contre l'apatridie et puissent pleinement jouir de leurs droits, tels que l'accès à l'éducation et aux soins de santé. La lettre ouverte a été signée par 24 signataires, dont des fondations renommées, des universitaires, des personnalités de haut niveau et des organisations de la société civile. La lettre ouverte a également été mise en ligne sur le blog de la Fondation Trevor Noah. Un communiqué de presse a, en outre, été publié par le HCR pour marquer l'anniversaire de la campagne, suivi de plusieurs interviews à la télévision, à la radio et dans la presse nationale et internationale.

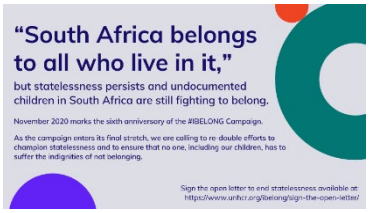

Au cours du mois de novembre, le partenaire de mise en œuvre du HCR en Afrique du Sud, Lawyers for Human Rights (LHR), s'est engagé dans diverses activités sur différentes plateformes médiatiques pour marquer le 6eme anniversaire de la campagne, soulignant l'importance de la nationalité et la nécessité pour l'Afrique du Sud de redoubler ses efforts pour mettre fin à l'apatridie, et l'a en particulier appeler à adhérer aux Conventions de 1954 et 1961, à pratiquer l'enregistrement universel des naissances et à mettre fin à l'apatridie chez les enfants.

Les 26 et 27 novembre, Lawyers for Human Rights a organisé un atelier de deux jours ciblant les journalistes communautaires sur le thème «comment rendre compte de l'apatridie». Le séminaire visait à informer les journalistes du concept, des causes et des conséquences de l'apatridie en Afrique du Sud, et à les inciter à utiliser les médias comme plateforme de sensibilisation de l'apatridie, de la campagne #IBelong, et de son objectif visant à mettre fin à l'apatridie d'ici 2014.

Mpho, apatride, Afrique du Sud © UNHCR/Caux

Le HCR a produit une histoire multimédia sur l'impact de l'absence d'enregistrement à l'état civil sur la vie des Sud-Africains ordinaires qui veulent être reconnus comme citoyens et jouir de leurs droits. L'histoire concerne Mpho, une femme de 33 ans qui vit avec ses quatre enfants dans la province du Nord-Ouest; Mpho n'a jamais eu de papiers d'identité car sa naissance n'a jamais été enregistrée à l'état civil et elle a été abandonnée alors qu'elle était toute petite. Elle a passé toute sa vie adulte à essayer d'être légalement reconnue et a dû endurer de nombreuses difficultés.

Madagascar

Débat sur le droit à la nationalité avec le chanteur Jiaby Gasy ©FDA

Le 14 novembre, Focus Development Association (FDA), en partenariat avec le HCR, a célébré le 6e anniversaire de la campagne #IBelong à Madagascar en diffusant une émission débat sur Facebook, sur le thème du «droit à la nationalité». L'émission, qui mettait en vedette le célèbre artiste Jiaby Gasy, également un supporter de la campagne #Ibelong à Madagascar, a été visionnée par plus de 100 000 internautes et générer plus de 10 000 interactions.

Formation des journalistes à Toliara, au sud de Madagascar, ©FDA

Depuis octobre 2020, la FDA organise des sessions de renforcement des capacités pour les journalistes locaux de la presse écrite, de la télévision et de la radio dans trois villes du sud de Madagascar, à savoir Mahajanga, Fianarantsoa et Toliara. Une soixantaine de journalistes ont été formés et sensibilisés à l'importance de leurs engagements dans la lutte contre l'apatridie à Madagascar. À la suite de cette formation, plusieurs articles ont été publiés dans les médias, notamment les médias sociaux de l'ONU, des articles de blog, des articles de journaux.

Eswatini

Session avec le parlement © Ministère de l'intérieur

Les 11 et 12 novembre, le Ministère de l'intérieur et le HCR ont organisé une séance d'information avec les deux chambres du Parlement (le Sénat et l'Assemblée) et du ministre de la justice. Le but de la réunion était de sensibiliser à la campagne #IBelong et de plaider pour la mise en œuvre rapide des engagements pris par Eswatini en matière d'égalité des sexes dans la législation sur la nationalité.

Un atelier de formation des journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision a eu lieu le 13 novembre. L'événement était d'une grande importance, car il coïncidait avec la célébration de la Campagne #IBelong et l'anniversaire de l'adoption du Plan d'action national d'Eswatini pour l'éradication de l'apatridie. L'atelier visait à susciter l'intérêt et à renforcer les capacités des journalistes, il a abouti à la publication de plusieurs articles sur l'apatridie à Eswatini dans les médias locaux.

Over 650 000 Emaswati lack identity, national documents

Teen raped by brother-in-law moved for safety

Article dans le journal Swazi Observer

Zambie

Le 11 novembre, le HCR a publié une lettre ouverte au gouvernement de la Zambie dans le journal Times of Zambia et d'autres grandes plateformes médiatiques, saluant les efforts déployés par le gouvernement pour éradiquer l'apatridie, mais l'appelant également à des efforts accrus pour s'assurer que des garanties contre l'apatridie soient mises en place pour protéger les enfants trouvés abandonnés dans le pays.

Renforcer la politique gouvernementale

Afrique Australe

Du 3 au 4 décembre 2020, la SADC a convoqué, en collaboration avec le HCR, une réunion régionale pour les commissaires aux réfugiés dans le but, entre autres, de suivre la mise en œuvre des engagements en matière d'apatridie pris par les États membres, et de discuter des défis liés à l'apatridie dans le contexte de la pandémie. Les participants ont approuvé certaines recommandations importantes, notamment la désignation de l'enregistrement des naissances comme service essentiel pendant le confinement, et l'accès non discriminatoire et égalitaire des apatrides aux services de santé publique, y compris le dépistage et le traitement du COVID-19

République démocratique du Congo

Du 18 novembre au 3 décembre, le Comité technique interinstitutionnel de lutte contre l'apatridie en RDC, avec le soutien du HCR, a organisé trois réunions sur la prévention de l'apatridie à Bakavu, Bunia et Goma respectivement. L'objectif était d'impliquer les autorités locales dans la lutte contre l'apatridie dans leurs provinces respectives et d'élaborer un plan d'action provincial sur l'éradication de l'apatridie dans les provinces du Sud-Kivu, de l'Ituri et du Nord-Kivu. Chaque réunion a rassemblé plus de 25 personnes dans chaque province, y compris des représentants du gouvernement provincial, de l'assemblée provinciale, des autorités administratives et de la société civile, et a abouti à l'adoption de feuilles de route provinciales sur l'éradication de l'apatridie d'ici 2024. Voir la vidéo sur l'événement à Bunia, Ituri.

Afrique du Sud

Le 20 novembre, Lawyers for Human Rights (LHR), partenaire de mise en œuvre du HCR, a soumis un mémoire au ministère de l'Intérieur sur l'apatridie. Le mémoire met en évidence les engagements pris par l'Afrique du Sud en matière d'apatridie et soulève divers défis liés à l'apatridie, notamment les obstacles à l'enregistrement des naissances qui privent les personnes du droit à une nationalité en Afrique du Sud. Le mémoire comprend également des recommandations adressées à l'Afrique du Sud pour éliminer ces obstacles et adhérer aux conventions des Nations Unies sur l'apatridie.

Délivrance de documents de nationalité

Afrique du Sud

Le 25 novembre, la Cour suprême, dans l'affaire Minister of Home Affairs and Others v Jose and Another, a confirmé la décision de la Haute Cour (High Court) d'accorder à deux frères d'origine angolaise la citoyenneté par application de la section 4 (3) de la loi sur la citoyenneté de 1995. L'ordonnance, que le ministère de l'Intérieur est en train de mettre en œuvre, clarifie l'interprétation de l'article 4 (3) qui prévoit l'acquisition de la nationalité par naturalisation pour les candidats nés dans la République du Sud Afrique, aux parents étrangers, à condition que quatre conditions soient remplies, à savoir, i) Naissance en Afrique du Sud; (ii) être nés de parents qui ne sont pas citoyens sud-africains et qui n'y ont pas obtenu la résidence permanente; (iii) a vécu en Afrique du Sud de la date de sa naissance à la date où il est devenu majeur; et iv) a fait enregistrer sa naissance conformément à la loi de 1992 sur l'enregistrement des naissances et des décès. Les candidats qui remplissent ces quatre conditions peuvent désormais demander la naturalisation, qu'ils soient nés avant la modification de la loi sur la citoyenneté de 2013 ou après. Lisez l'histoire complète ici.

Renforcer l'enregistrement des naissances

République du Congo

Sensibilisation porte à porte
© UNHCR/Banga

Le 1er novembre, la République du Congo a lancé une campagne de sensibilisation sur l'enregistrement des naissances et la prévention de l'apatridie dans les départements de Brazzaville, Plateaux et Likouala. 50 relais communautaires ont été formés et déployés pour sensibiliser les ménages à la nécessité d'enregistrer les naissances afin de réduire les risques d'apatridie. Cette campagne, qui dure deux mois et se termine le 31 décembre 2020, est soutenue par les autorités locales qui accompagnent les relais communautaires dans les zones à couvrir. 5,000 ménages ont été sensibilisés pendant le seul mois de novembre.

Cérémonie de remise des registres ©UNHCR/Banga

Le 11 novembre à Brazzaville, le HCR a fourni un appui au Ministère de l'intérieur et de la décentralisation en vue de la création de 2 000 registres d'acte de naissance. Cet appui fait suite à une demande du Gouvernement qui entend délivrer des actes de naissance aux personnes sans documents, identifiées lors du recensement de l'état civil réalisé en 2018. Ces actes de naissance seront remis aux 172 centres d'état civil.

Du 21 novembre au 2 décembre, la République du Congo, à travers le ministère de la justice et le ministère de l'intérieur, et avec le soutien du HCR, a organisé une opération de délivrance d'acte de naissance aux populations autochtones des départements de La Lekoumou, Kouilou et Sangha. 2000 autochtones ont reçu pour la première fois des certificats de naissance. Ces activités se sont déroulées dans le cadre d'audiences foraines

Délivrance d'extrait de naissance à la communauté autochtone. ©UNHCR/Banga

En novembre, la République du Congo a publié un arrêté ministériel n°14888 of 13 novembre 2020 portant création, attributions et organisation de centres auxiliaires d'état civil dans les établissements de santé. Ces centres auxiliaires de l'état civil sont créés dans le but d'enregistrer les naissances dans les centres de santé, en vue de limiter les risques de non-enregistrement des enfants à la sortie de l'hôpital. Ce texte fait suite aux différentes recommandations issues des consultations, organisées avec l'appui du HCR dans différents départements, sur l'enregistrement des naissances et la prévention de l'apatridie. Avec ces centres auxiliaires, chaque parent pourra facilement déclarer la naissance de son enfant.

Madagascar

Le mois de décembre a vu la continuation d'une campagne de sensibilisation sur l'enregistrement des naissances à Madagascar, initiée en septembre dernier par le ministère de l'intérieur et de la décentralisation, en collaboration avec Focus Development Association. La portée de cette campagne est maximisée par l'utilisation continue de la diffusion de spots vidéo et de SMS, encourageant les communautés à enregistrer les naissances, afin de réduire le risque d'apatridie. Voir les activités ici, et article de journaux.

Afrique du Sud

En décembre, Lawyers for Human Rights (LHR) a contribué à la rédaction du South African Child Gauge (2020). Il s'agit d'une publication annuelle du Children's Institute de l'Université du Cap. Il vise à rendre compte de la situation des enfants en Afrique du Sud, en particulier la réalisation de leur droit, et se concentre chaque année sur un thème différent. LHR a analysé l'évolution de la législation et de la politique sud-africaines en matière d'enregistrement des naissances et d'acquisition par les enfant migrants de la citoyenneté par naturalisation.

Réformes Législatives

Madagascar

Séminaire avec des membres du parlement ©FDA

Les 3 et 4 décembre, Focus Development Association, en collaboration avec le HCR, a organisé un atelier de formation de deux jours, dans la ville d'Ampefy (Centre Madagascar), sur le droit à la nationalité pour 20 parlementaires de l'Assemblée nationale. Cet atelier vise à développer les connaissances et la compréhension de l'apatridie à Madagascar, ainsi que les obligations internationales de Madagascar en matière de prévention et de réduction de l'apatridie. Les participants ont également discuté du projet de loi sur la nationalité qui a été adopté par le Sénat. Les participants ont adopté une feuille de route, qui comprend la rédaction d'une nouvelle loi progressive sur la nationalité intégrant les dispositions déjà adoptées par le Sénat. Le compte rendu du séminaire a été relayé sur la page facebook de l'assemblée nationale.

Botswana

En décembre 2020, le parlement de la République du Botswana a adopté une motion demandant au ministère de la nationalité, de l'immigration et du genre de modifier la loi sur la citoyenneté pour garantir que toute personne ayant la double nationalité conserve la nationalité botswanaise à moins qu'elle y renonce expressément, au lieu de la perdre automatiquement à l'âge de la majorité si aucune déclaration d'intention de conserver la citoyenneté n'est faite. Voir la presse.

Protéger les personnes apatrides

Mozambique

Clinique mobile ©UNHCR/Buffoni

En décembre, l'université de Pemba a commencé à fournir une aide juridique aux personnes déplacées sans papiers dans la province de Cabo Delgado, avec le soutien du HCR. Plus de 300, 000 personnes sont déplacées dans la province de Cabo Delgado en raison du conflit et des violations des droits de l'homme dans le nord de la province. De nombreuses personnes déplacées n'ont pas de papiers d'identité et de nationalité pour diverses raisons, notamment la perte de documents pendant la fuite, associée à la destruction des registres dans les lieux d'origine. L'université a mis en place une clinique juridique mobile, qui s'adresse aux personnes déplacées sans papiers et les aide à soumettre des demandes de documents d'identité, en coordination avec les ministères concernés. Ce faisant, le projet aide à évaluer les risques d'apatridie et les obstacles à la documentation.

Afrique du Sud

Le 2 décembre, Lawyers for Human Rights (LHR), en collaboration avec ProBono.Org, a organisé une formation virtuelle sur «l'accès à la nationalité et l'apatridie en Afrique du Sud» destinée à plus de 20 avocats. Le but de la formation était de permettre aux avocats de toute l'Afrique du Sud - travaillant dans le secteur privé ou la société civile - de fournir une assistance juridique aux personnes affectées par l'apatridie. À l'issue de la formation, tous les avocats ont été invités à rejoindre le réseau national sur l'apatridie (South African Network on Statelessness “SANS”).

Mesurer l’apatridie

Namibie

Collecte de données à Kavango, au nord de la Namibie, à la frontière avec l’ Angola. ©LAC

Le 16 octobre, le partenaire d'exécution du HCR en Namibie, Legal Assistance Centre (LAC), en collaboration avec le Ministre de l'intérieur, de l'immigration, de la sûreté et de la sécurité, a organisé une réunion ministérielle à Windhoek intitulée «une étude sur l'apatridie et les personnes à risque d’apatridie en Namibie.» La réunion a marqué le point de départ de l’étude, laquelle couvre toutes les régions de Namibie. Cette étude est la mise en œuvre d’un engagement pris par la Namibie en 2019 pour éradiquer l'apatridie. L'étude menée par LAC, en partenariat avec le HCR et le ministère de l'Intérieur, est maintenant bien entamée et s'achèvera en janvier 2021, avec une enquête finale dans la région d'Omaheke, dans l'est de la Namibie. Le but de l'étude est de collecter des données sur les populations touchées par l'apatridie en Namibie.

Afrique du Sud

Lawyers for Human Rights, partenaire de mise en œuvre du HCR, développe un index sur l’apatridie pour analyser les risques d'apatridie dans la région de la SADC. Le projet pilote analyse la situation dans trois pays: l'Afrique du Sud, Eswatini et le Botswana. L'index est un outil en ligne qui fournit une analyse approfondie pays par pays du droit, des politiques et des pratiques, qui est ensuite comparée aux normes internationales et aux bonnes pratiques, puis classée selon un système de points. Il permet aux utilisateurs de comprendre quels domaines du droit, de la politique et de la pratique peuvent être améliorés par les États et lesquels peuvent être considérés comme des exemples de bonnes pratiques pour lutter contre l'apatridie.

Contactez-nous

Emmanuelle Mitte
Chargée principale d'apatridie
Bureau pour l'Afrique australe
mitte@unhcr.org

Lusungu Kanyama Phiri
Associée a la protection
Bureau pour l'Afrique australe
kanyamap@unhcr.org